

Motion de la commission administrative du SNESUP-FSU



Le SNESUP-FSU dénonce les déclassements opérés par les jurys d'admission du CNRS au mépris du travail du comité national et en particulier l'acharnement plusieurs années de suite contre certain.es candidat.es. Nous dénonçons l'opacité du jury d'admission et exigeons la transparence de son fonctionnement et des critères qu'il met en œuvre. Chaque remise en cause des classements proposés par les jurys d'admissibilité, à l'issue de plusieurs mois d'expertises des travaux et des projets des candidat.es, de leur audition par des expert.es de la discipline, et de longues délibérations, doit faire l'objet d'un avis motivé et borner clairement le périmètre de son action. Sans quoi, c'est le rôle des pairs élus et nommés du comité national, fondement de l'indépendance de la recherche et de la qualité des recrutements sur des critères scientifiques, qui est remise en cause.

Par conséquent, le SNESUP-FSU appelle l'ensemble des adhérent.es à participer aux assemblées générales qui seront organisées cet été lors des congrès de sociétés savantes et à en organiser sur tous les lieux de travail à la rentrée afin de mener la bataille pour l'emploi scientifique et d'exiger le recrutement immédiat des collègues déclassé.es. ■

Paris, le 10 juillet 2019